

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de la Gironde.

Registre

N° 168.

SIGNALEMENT.

L. M. Maisonneuve Raymond
M. Drapeau
nati f de M. Mamey La salvetas
demeurant à M. Mamey La salvetas
allant à Arganda Del Rey (Espagne)
âgé de 47 — ans, taille d'un mètre
07 centimètres
cheveux châtain front rond
sourcils châtain yeux bleus
nez bien fait bouche moyenne
barbe châtain menton rond
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS.



PIECES DEPOSEES

Fait à Moulins le 27 / 1841.

Signature des Témoin :

Signature du Porteur

Maisonneuve

Maisonneuve

progenere



À Monsieur Cabanes maire
de St-mamet-la-Valcette.

Monsieur le maire,



Raymond Maisonnabe propriétaire
à St-Genès, commune de St-mamet.
La Sabretat s'engage, veut bien de
vouloir bien donner un avis favorable
pour lui faire obtenir un passe-port pour
Oran. Le Roy commande d'aller à
en il desire aller avec la possession
de Bernard Maisonnabe, ainsi que son
fils Bernard Maisonnabe aux Indes
les deux signés en plus bas.

C'est avec toute votre bonté,
Monsieur le maire
votre très-humble et
Gras-obligeant serviteur,
maisonnabe père Maisonnabe fils

Signalement du père.

Age de 47 ans
Taille d'un mètre 65 centimètres
Cheveux Châtain
Yeux Brun
Narines Châtain
nez court
Front court
Dents régulières
Caractères Châtain

FRANÇOIS A. BERNARD

Monton sans
visage assale
Cout - Cabre



Signes particuliers
une croix au front.

Signalement de Bernard Bernardeau ps.
age de 16 ans

Taille du corps 170 centimètres

Cheveux Châtains

front - court

yeux - Châtains

nez - droit

bouche - moyenne

barbe - rasée

monton - sans

visage - assale

cou - Cabre



57 J. Bernard le fils le 21 juil 1870.

57

Le sieur de J. Bernard le fils
d'origine, est dans un
passe-ports pour Argonne
et se rend au dit Argonne et Bernardeau
Bernardeau père et fils qui sont
signes de l'abbé.



le 21 juil 1870.

C. Bernardeau

BERNARDEAU